

Comité Directeur

Réunion du 5 juillet 2023

Président : M. Pascal TRANQUILLE

Présents : Madame Charline TOURNEUR et Messieurs Didier BARDET, Nicolas CAUVIN, Alain CRESSON, Jean François DEBEAUVAIS, Guillaume COMBES, Antonio DOS SANTOS, Jean Christophe FAVEREAUX, Philippe FOURE, Roland GRAIN, Pierre LAVALARD, Alain LECLERCQ, Joël LEVECQUE, Régis PATTE, Mickaël SELLIER.

Absents excusés : Mesdames Clothilde BRASSART (CTDA), Mélanie SCHMIDT, Sylvie SILVESTRE et Messieurs Emmanuel BOISSIER (CDT PPF), Aurélien HAMEL, Cyril PAGE.

Assiste : M. Wilfried LECLERCQ (Directeur).

Approbation du PV du 6 avril 2023

Aucun commentaire n'est apporté, le PV du Comité Directeur du 06/04/23 est donc validé à l'unanimité des membres tel que paru sur le site du DSF le 04/05/23.

Approbation du PV de Bureau du 27 juin 2023

Aucun commentaire n'est apporté, seul un rappel concernant la sollicitation faite aux Présidents des secteur.

En effet le Conseil Régional propose à 13 clubs de la Somme la possibilité d'obtenir 20 places pour des rencontres de l'Amiens SCP, du LOSC et du RC LENS. En bureau une répartition des clubs a été proposée.

- Amiénois : 4 clubs
- Ponthieu : 3 clubs
- Santerre : 3 clubs
- Vimeu : US FRIVILLE ESCARBOTIN – US BETHENCOURT – JS BOURSEVILLE

Le PV de la réunion du Bureau du Comité directeur du 27/06/23 est validé tel que paru sur le site du DSF le 05/07/23.

Carnet

Les Président du DSF, Pascal TRANQUILLE, se fait l'interprète de ses collègues et présente, au nom du Comité directeur, ses condoléances attristées aux familles endeuillées et cite :

- Alain AUGER, père d'Alan, arbitre officiel du DSF, mais également dirigeant et supporter de longue date de l'ESC LONGUEAU ;
- Jean Claude DEMAREST, dirigeant de l'AMIENS SC ;

Le Président souhaite également un prompt rétablissement à :

- Sylvie SILVESTRE, Secrétaire Générale du DSF ;
- Jean Louis CHERIFI, bénévole du DSF et Président de l'US FLESSELLES ;
- Cyril LIMOUSIN, collaborateur de la LFHF, et ancien salarié du DSF ;

Ensuite, Nicolas CAUVIN, membre du Comité Directeur mais également entraîneur des Seniors A du RC AMIENS est félicité pour l'accession de son équipe en Régionale 2.

FFF

- **ANS 2023** : La FFF est tête de réseau pour la validation des dossiers ANS sur l'ensemble du territoire.

Le DSF a procédé à la transmission de l'état de paiement des aides ANS 2023 pour les clubs suivants :

- OL AMIENOIS
- SC CONTY LOEUILLY
- CSA DOULLENS
- SC FLIXECOURT
- FUTSAL CLUB CAYEUX
- US ROYE NOYON
- CSA MONTIERES
- FR ENGLEBELMER
- ES LE TITRE

- **Présidence de la FFF** :

Pascal TRANQUILLE félicite le Président Philippe DIALLO pour son élection à la tête de la FFF lors de l'Assemblée Générale du 10 juin 2023.

LFA

- **Lancement Opération mini buts sur 2023/2024 et 2024/2025** :
 - 2 paires de mini buts pour les clubs entre 10 et 50 licenciés U6 à U9
 - Ou 4 paires de mini buts pour les clubs à plus de 50 licenciés U6 à U9
 - Et/ou 1 paire de mini buts pour les clubs ayant plus de 10 licenciés U10F/U11F

Financement à 50% de la FFF, 30% pour les territoires (District), 20% pour les clubs.

Il est précisé que le District abondera de nouveau la saison prochaine afin de permettre à tous les clubs de compléter leur équipement.

Le Président de la LFA, Vincent NOLORGUES, précise qu'il s'agit d'une somme d'1 millions d'euros par an prévue sur 2 voire 3 ans selon les besoins.

- **Développement de l'arbitrage amateur** :

Enveloppe de 750€ à destination des CDA pour l'achat d'outils de communication.

C'est une aide supplémentaire accordée par la LFA.

- **Campagne FFF Volontaires Service Civique** :

La FFF dispose d'un agrément collectif permettant aux Liges et aux Districts qui le souhaitent d'accueillir des jeunes volontaires en Service Civique.

Diffusion des fiches missions actualisées selon les thématiques proposées.

80 volontaires à compter du 1^{er} septembre 2023, et 30 à partir du 1 janvier 2024, pour une durée de 8 mois.

- **Jeux Olympiques et paralympiques 2024** :

Courrier cosigné par Laura GEORGES, Secrétaire Générale de la FFF, et Vincent NORLOGUES, président de la LFA, relatif à l'engagement du football français dans le cadre des Jeux Olympiques et paralympiques 2024.

Il est question d'informer les instances qu'un plan d'action sera prochainement transmis afin de démontrer l'implication et la volonté de la FFF de faire de ces jeux une réussite. Et permettre à chacun de vivre pleinement le plus grand évènement sportif du monde.

LFHF

- **Service informatique** : Demande la liste des utilisateurs du nouveau module de désignation.

Les 3 salariés administratifs du DSF seront désignés.

Un mail a été transmis aux Présidents de la CAS, ainsi que de la Juridique/compétitions.

Réponses attendues pour transmission au service de la LFHF pour l'ouverture des comptes.

- **Formation Initiale d'Arbitre :**

Transmission du bilan des FIA de la LFHF pour 2022/2023.

727 nouveaux arbitres formés, soit une augmentation de 66% par rapport à 2021/2022.

Remerciements et félicitations pour le travail accompli.

Transmission des formalités d'inscription pour 2023/2024, soit 2 cas de figure :

- Par le club via Portailclubs
- Par le candidat via le compte maformation.fff.fr

- **Commission Régionale Futsal :**

Mail du Président de la CR Futsal aux clubs précisant l'obligation d'un gymnase classé 3 pour les compétitions régionales.

Plusieurs clubs d'Amiens Métropole seront logiquement en règle puisqu'ils évolueront au Gymnase des 4 chênes.

Le CSA DOULLENS est en cours d'accompagnement car la salle actuelle ne répond pas aux critères.

Monsieur Alain LECLERCQ est chargé de vérifier les possibilités avancées pour ce club.

Monsieur LECLERCQ intervient pour préciser qu'il a pris contact avec M. LORNET et qu'il s'est déjà déplacé à

Doullens pour effectuer le classement du Gymnase du collège. La mairie de Doullens doit lui envoyer encore

quelques documents afin qu'il puisse transmettre au service compétent de la LFHF pour un classement en Futsal 3.

Logiquement ce dossier devrait être régularisé rapidement.

Le Président le remercie pour sa réactivité et l'accompagnement du club.

District

CLUBS

- **Réclamation au CNOSF :** De la part d'un joueur du FC PLESSIER. Le District attend d'être sollicité par le CNOSF pour apporter ses commentaires. Comme à l'accoutumée, M. COMBES sera sollicité pour la réalisation du mémoire qui sera demandé.
- **SC FLIXECOURT :** Demande de mise en attente de l'enveloppe financière du FAFA Emploi car le club n'est actuellement pas en capacité d'embaucher le candidat au 1^{er} juillet 2023. Cela est dommageable car ces fonds auraient pu être utiles à un autre club. Il est rappelé que le DSF n'est malheureusement pas en capacité de répondre à cette demande car ce n'est pas de son ressort.
- **ESC LONGUEAU :** Transmission des créneaux d'utilisation des installations pour les équipes évoluant en District pour la saison 2023/2024.

Il s'avère qu'aucun créneau n'est précisé ni pour les U7, ni pour les U9, cependant il est demandé de limiter les plateaux en foot animation.

Il est rappelé à tous les clubs que l'engagement d'équipe, quelle que soit la catégorie, est conditionné à la possession d'un terrain pour la pratique de cette équipe.

Monsieur Antonio DOS SANTOS sollicitera le Président de l'ESC LONGUEAU afin de convenir à minima d'une date par catégorie et par phase à Longueau.

- **FC BREILLY :** Le club émet un doute sur l'accession du FC PONT DE METZ de D6 en D5 car ce club est en infraction au statut de l'arbitrage.

Monsieur FAVEREAUX, le président de la CAS, précise qu'il n'y a pas d'application du Statut de l'arbitrage pour les clubs évoluant dans la dernière division de district, le club de Pont de Metz ne peut donc être considéré en infraction audit statut en D6 qui se trouve être la dernière division senior du District.

Il est rappelé que lorsque le club du FC BREILLY était précédemment en D6, il y avait une D7 qui était la dernière division de District, et donc le statut de l'arbitrage s'appliquait à la D6.

C'est ce qui explique sûrement le décalage dans la compréhension du statut pour la D6 Seniors comme évoqué dans l'email du club.

- **AMIENS SC :**

Invitation du club à la présentation de l'effectif professionnel et de son staff le 11/07/23 à 18h30 à l'AMIENS SC pour l'ensemble des clubs du département. Le mail sera transféré à l'ensemble des clubs.

COMMISSIONS

- **Sollicitation de la commission Technique pour l'intégration de deux nouveaux membres :**

Cela afin de remplacer les 3 membres sortants.

Il s'agit de Messieurs Maxime MECEFFAH, de l'AC MONTDIDIER, et Julien BOXOEN, de l'USOAS ALBERT.

Validation des membres du Comité Directeur.

Le Président Pascal TRANQUILLE transmet également la sollicitation d'un éducateur de l'AS GAMACHES. Elle sera transférée à Emmanuel BOISSIER, qui étudiera les possibilités d'intégration à la Commission Technique.

- **Proposition d'affiche par la Commission Foot Animation :**

Pierrick a réalisé une affiche type afin de sensibiliser les parents des jeunes enfants sur leurs rôles et attitudes lors des plateaux, et/ou rencontres du week-end.

La volonté est de pouvoir imprimer cette affiche au format A3, et de la plastifier. Ensuite elle sera transmise aux clubs lors des RG de secteur en début de saison.

Quelques modifications sont apportées par les membres, qui valident et félicitent ensuite le travail réalisé.

Il est également proposé de réaliser une affiche type identique, avec la possibilité pour chaque club de faire signer les parents des enfants pour chaque équipe.

- **Proposition d'une convention de partenariat Ecoles-clubs-district par la Commission Foot en Milieu Scolaire :**

Demande de validation de la mise en place d'une convention de partenariat entre les écoles, les clubs et le District. Il s'agit de formaliser la validation de réalisation de séances ou cycle foot dans les écoles du département qui travaillent avec les clubs.

Cette demande rentre dans le cadre du schéma des DAP.

Validé par les membres du Comité Directeur.

- **Commission Statut des Educateurs :**

Réception de deux candidatures pour la Commission du Statut que soumet Antonio DOS SANTOS, président de ladite commission.

Il s'agit de Messieurs Gaëtan BETTEFORT et Florian DUVAL. Validés par les membres du CD.

Suite à la réunion du bureau du Comité directeur du 27/06/23, et les observations faites sur le nouveau schéma de formation des éducateurs, il est acté le gel de l'application du Statut des Educateurs pour la saison 2023/2024.

Cependant, il y aura toujours un accompagnement des clubs, avec une prise en charge des formations pour les clubs accédants, ainsi que pour ceux qui changent d'éducateurs.

La Commission a un an pour faire évoluer le règlement du Statut des Educateurs par rapport aux modifications fédérales des formations.

- **Démission du Président et des membres de la Commission de discipline :**

Le Président de la Commission de discipline du DSF, Monsieur Didier DUTILLEUX, a transmis par mail sa démission ainsi que celles de l'ensemble de ses membres par mail en date du 29/06/23.

Le Comité directeur remercie les membres de la Commission Discipline pour l'engagement et le travail réalisé ces dernières années en faveur du football départemental.

Il est ensuite discuté de la suite qui sera donnée à la Commission de Discipline.

Aurélien HAMEL et Joël LEVECQUE seront les deux élus chargés de cette commission.

Jean ROUSSEL, représentant de la CAS a fait part de son maintien au sein de la commission.

La volonté est d'avoir une commission avec un nombre minimum de membres, afin de travailler en 2 groupes pour alléger la fréquence de présence de chacun.

Il est rappelé qu'il faut plus de non élus que d'élus lors des réunions avec la présence minimal souhaitée d'un élu.

La Président Pascal TRANQUILLE informe les membres qu'il a déjà sollicité la FFF afin d'organiser une réunion de formation sur les dossiers disciplinaires, aussi bien pour la commission de discipline que pour celle d'appel.

- **Commission Communication :**

Quelques exemplaires du Foot en Somme de Juillet 2023, réalisé par Pierrick et Martin, ont été distribués afin que chacun apporte ses commentaires.

Après quelques questions, et modifications, le journal est validé pour sa diffusion sur le site et aux clubs.

- **Commission Ethique :**

Pascal TRANQUILLE se propose pour remplacer Sylvie SILVESTRE de la présidence de commission d'Ethique le temps nécessaire au bon rétablissement de Sylvie. Cela surtout dans le but de permettre à Sylvie de se focaliser sur sa convalescence.

Validé par les membres du CD.

2 dossiers sont en attente :

- Mail d'une mère de U15 à l'encontre de l'AS GAMACHES
 - o Réponse a été faite, un retour est attendu
- Participation d'un U11 à la JND U7

- **Foot Animation :**

Antonio DOS SANTOS informe les membres du changement de secteur de Jacques POLET qui déménage dans le Santerre.

A cet effet, et en vue de son remplacement, il propose la candidature de Bruno GODIN. Validé par les membres du CD.

Ensuite, il fait état des clubs non représentés lors des JND et des amendes qui en découlent ainsi que des amendes pour absences feuilles de plateau. Il précise que pour les feuilles de plateau absente, ne sont comptabilisées que les phases 2 et 3.

Pour le FAL, après un début encourageant, puis très bon, la fin de saison fut chaotique avec un manque conséquent de transmission de documents. Plusieurs causes sont avancées comme la période des kermesses, des tournois extérieurs à la région, les dates tardives, les distances...

Si les dates posent des problèmes, il est proposé de revoir la planification avec les clubs pour la saison prochaine.

- **Commission Féminines :**

Pascal a reçu une candidature de Madame Sarah MEZIERES du SC CONTY LOEUILLY. La demande sera transmise à Angélique DANTIN pour l'intégration au sein de la Commission.

- **Commission des Arbitres de la Somme :**

Jean Christophe FAVEREAUX donne les chiffres de la saison.

160 arbitres seniors en début de saison, il y en aura 178 la saison prochaine.

Le bilan des assistants club en D2 seniors est très positif. Une évaluation par les officiels a été mise en place, et les retours sont positifs à plus de 80%.

La Réunion Générale des arbitres s'est bien déroulée, avec une présence de plus de 55% des arbitres officiels. 5 arbitres ayant officié plus de 30 ans ont été mis à l'honneur durant cette AG.

2 arbitres ont été reçus en tant que Jeune Arbitre Fédéral, soit :

- Arthur FEKKAR
- Nicolas VAN OVERBEKE

3 membres de la Commission cessent leur activité au sein de la CAS :

- Yoan DELEAU
- Frédéric DARRAS
- Benoit THOMAS

Et Charlie SOREL va se mettre quelque temps en retrait afin de pouvoir se consacrer à sa progression personnelle au niveau de l'arbitrage fédéral.

Jean Christophe termine par féliciter Clothilde BRASSART pour son travail et investissement. Elle met en place une nouvelle dynamique qui va revitaliser le domaine arbitral.

Commission Labélisation :

Philippe FOURE transmet la liste des clubs qui ont reçu le Label FFF :

Clubs	Niveau de label
2022.23	
FC ST VALERY	ESPOIR
US CAMON	ESPOIR
FC AILLY SUR SOMME	ESPOIR
OL AMIENOIS	ESPOIR
FEMININE	
SC CONTY LOEUILLY	BRONZE
USOAS ALBERT	BRONZE
OL AMIENOIS	BRONZE
FC ST RIQUIER	BRONZE
ESC LONGUEAU	BRONZE
ES LE TITRE SAILLY	BRONZE

Il tient à féliciter les clubs lauréats et particulièrement l'OL AMIENOIS qui a travaillé sur les deux labels et qui est récompensé aussi bien sur le Label Jeunes FFF CRCA et que sur le Label Féminin FFF CRCA.

Il insiste sur l'importance et l'intérêt de réaliser l'autodiagnostic chaque saison. En effet, le document qui sera généré indique les points forts ainsi que les points à travailler pour les clubs. Même si la démarche de labélisation n'est pas entreprise, il permet aux clubs de connaître les domaines sur lesquels il doit s'améliorer. Dans le cadre du projet club et de la structuration, c'est une aide non négligeable.

- **FINANCES**

Sollicitation créneaux Teams 5 :

Transmission par Angélique DANTIN, dans le cadre du DAP.

Angélique a fait état des besoins concernant la structure TEAMS5 pour les différentes actions techniques du DSF.

Un devis va être demandé à TEAMS5.

Teddy DABONNEVILLE, alternant BEF au sein du DSF

Emmanuel BOISSIER a transmis un bilan concernant la Visio sur la gestion du BEF en apprentissage du 27/06/23 (en même temps que la réunion du Bureau du CD).

Les démarches obligatoires et administratives ont toutes été réalisées.

Wilfried expose tout de même la problématique du FAFA Formation lorsque l'employeur est une instance. Ne possédant pas de Footclub, il n'est pas possible de réaliser la demande de FAFA Formation. C'est au candidat de faire les démarches.

Teddy aura la charge du PPF, et principalement de la pratique futsal et son développement.

Frais de déplacement des salariés Technique et utilisation véhicule du DSF :

Le District possède un véhicule prêté par la LFHF.

Il est souhaité que son utilisation soit prioritaire par rapport aux véhicules personnel des salariés.

Les modalités de déplacement des salariés seront prochainement revues afin d'optimiser le véhicule du DSF.

Pierrick SAUVAL : Sollicitation pour Master 2 au sein du DSF pour 2 ans.

Aide uniquement sur la 1^{ère} année.

Le coût sera de 24391€ sur 2 ans (8269€ la première année, 16121€ la seconde).

Pour une présence de 3 semaines sur 4 à temps plein au sein du DSF.

Wilfried informe les membres de la volonté, de l'implication, et des prises d'initiative de Pierrick cette saison et précise qu'il souhaiterait le conserver.

Il est envisagé de lui confier la gestion administrative intégrale du Futsal, de la communication visuelle, du suivi du journal, ainsi que de la mise en place et organisation des différents évènements spécifiques au DSF.

Les membres valident à l'unanimité le maintien pour les deux prochaines années de Pierrick en tant qu'alternant.

Intervention du Trésorier :

Pierre LAVALARD, Trésorier Général du DSF, fait état des clubs actuellement bloqués pour la saisie des licences en raison d'un solde débiteur non régularisé. Il sollicite en ce sens les responsables de secteur pour alerter ces clubs au plus vite, même si ces derniers ont déjà été prévenus par mail.

Le résultat à fin mai est positif, reste à attendre le bilan définitif à fin juin.

La péréquation pour le règlement des arbitres (d1 à D3 Seniors) fut bien gérée, les clubs ont reçu le reliquat d trop perçu. Il remercie la CAS pour le travail effectué pour les désignations et gestion des kilomètres.

Divers

- **Règlements du DSF :**

Il est demandé que soit mis en place une commission de relecture des règlements afin d'effectuer les modifications nécessaires chaque saison.

- **Statut des éducateurs :**

L'application du Statut des Educateurs sera gelé sur la saison 2023/2024 en raison des modifications du schéma de formation initiées par la DTN. Ce qui permettra aux clubs d'être informé, mais également de former leurs éducateurs durant la saison.

Le suivi et l'accompagnement des clubs sera maintenu.

- **Journée Nationale des Débutants 2024 :**

Pour la dernière JND de ce mandat, Antonio DOS SANTOS demande s'il est possible de solliciter l'AMIENS SC afin de réaliser une action centrale au DSF sur les installations du Stade de la Licorne.

- **Coupe de France :**

Philippe FOURE fait un retour sur les clubs engagés, au nombre de 134, soit plus que l'Aisne et l'Oise, sur 158 clubs herbe actuellement, soit 85% d'engagement.

A l'issue des 2 premiers tours, il devra rester 42 équipes du DSF.

Pierre LAVALRD précise que la Commission des Coupes de la Somme Seniors se réunira la semaine prochaine pour réaliser le tirage du 1^{er} tour.

- **Régis PATTE :**

Il souhaite alerter le Président de la LFA, Monsieur Vincent NORLOGUES, qui assiste au CD du jour, en précisant qu'il y a une perte de plus en plus importante de clubs ruraux. Ainsi qu'une multiplication des difficultés pour les petits clubs, et petites mairies pour répondre aux règlementations fédérales de plus en plus contraignantes.

- **Groupe de Seniors D6 :**

Pascal demande à Philippe si la commission a réfléchi à l'organisation des championnats seniors D6 pour la saison 2023/2024. En effet, de nombreux clubs s'étaient manifestés à ce sujet lors des RG de secteur. Plusieurs pistes avaient d'ailleurs été avancées :

- La vérification du nombre de licencié par équipe :
 - Qui ne peut être mis en place sachant que les engagements se font au 15 juillet de l'année en cours et que beaucoup de clubs peinent à réaliser l'ensemble de leurs licences en début de saison ;
- Décaler les dates de reprise des championnats en D6 :
 - On va la aussi être confronté au problème de date, par rapport aux intempéries et autres impondérables si l'on reste sur des groupes à 10 ;

Philippe explique qu'il a proposé un championnat type jeunes avec une phase de brassage. L'issue pourrait être une phase d'accession, et l'autre une phase de loisir ou maintien. Ce qui permettrait à tous de pouvoir évoluer à son niveau et prendre plaisir. Cette solution reste à étudier et peaufiner afin de la proposer aux clubs.

- **Calendrier de rentrée :**

- RG Santerre : le 26/08/23
- RG Vimeu : le 28/08/23
- RG Amiénois : le 30/08/23
- RG Ponthieu : le 31/08/23
- Réunion des clubs D1/D2 Seniors : le 04/09/23
- Réunion des nouveaux présidents de club, avec leur bureau : le 08/09/23
- Une commission finance à prévoir
 - Mettre en place une cellule pour les absences en AG
- Un Comité Directeur, voir un bureau de CD à prévoir
- Lancement des vœux pour l'AG du 30 septembre 2023 : Date butoir au 30/08/23 conformément à l'article 12.5.2 des Statuts du DSF

Parole à Monsieur Vincent NORLOGUES, Président de la Ligue du Football Amateur (LFA)

Monsieur NORLOGUES commence par se présenter et expliquer son parcours, ayant débuté le football dans un village de 300 habitants, qui par ses résultats accèdera en R1. Entre temps, il y a eu un regroupement de villages, équivalent à 2.000 habitants finalement. Aucune prime de match, ni d'argent ne circule en direction des joueurs.

Il fut médecin de club avant de devenir Président d'Aurillac, avec un interlude dans le rugby.

Il indique ensuite à Monsieur Régis PATTE qu'il ne conçoit pas la notion de petit club. Mais des clubs avec des projets et des moyens différents, ce n'est pas la même chose. Chacun doit être en capacité de vivre au mieux son football.

Les exigences dont il est écho doivent s'orienter principalement chez les jeunes, chez les enfants. En seniors et principalement en D6, il faut savoir être coulant.

Cependant, il précise que ces exigences proviennent essentiellement du Ministère. Ce n'est pas la LFA qui s'amuse à modifier la donne, ou à changer la réglementation, il s'agit de répondre également aux exigences qui proviennent de l'état.

Pour les clubs, le FAFA est un bon outil d'accompagnement des clubs. Mais c'est à vous d'orienter et aider les clubs selon leurs projets qui doivent être en corrélation avec leurs moyens.

Chacun son projet, son territoire, ses ambitions, rien n'est à jeter. L'idée est de vivre son football du mieux possible quel que soit le niveau.

Je suis très attaché au milieu rural, j'y ai mes racines.

Ensuite, Monsieur NORLOGUES diffuse un diaporama expliquant l'organisation, le rôle et le fonctionnement de la LFA ainsi qu'un comparatif chiffré du DSF, par rapport au niveau national et à la LFHF, au niveau des licenciés et du FAFA. (diaporama en annexe 2).

Pascal TRANQUILLE remercie Monsieur NORLOGUES pour sa présence ainsi que pour le diaporama diffusé.

Prochaine réunion le 14/09/23 à 18h30.

Le Secrétaire de séance : Wilfried LECLERCQ

Le Président : Pascal TRANQUILLE

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by a horizontal line and a curved flourish.



PARENTS DE JOUEURS

RÔLE ET ATTITUDES À ADOPTER



ACCOMPAGNER



FAIRE CONFIANCE
AUX ÉDUCATEURS



NE PAS DONNER
D'INSTRUCTIONS



RESTER DERRIÈRE
LA MAIN COURANTE



RESPECTER
LES ARBITRES



RESPECTER
LES ADVERSAIRES



ACCEPTER
L'ERREUR



GARDER
SON CALME



ENCOURAGER



VALORISER LES
BONNES ATTITUDES



RÉCONFORTER



ÊTRE À L'ÉCOUTE
DE SON ENFANT

Le Football est un jeu !

Ce sont des **enfants** et les **éducateurs** donnent de leur temps.
Le **plaisir** est prioritaire, la **victoire** est complémentaire !